

Concours de projets pédagogiques en matière d'éducation interculturelle et inclusive 2014-2015

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Ce concours d'activités pédagogiques sur la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique implique huit professeurs de différents programmes en enseignement de l'UQAM et entre 400 et 500 étudiant-e-s en formation initiale des maîtres. Il est le fruit d'un partenariat entre l'*Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité* (UQAM), qui a initié ce concours, la Faculté des sciences de l'Éducation, la Faculté des Arts le GREE de l'UQAM, ainsi que la Direction des communautés culturelles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Les cours offerts par les enseignants abordent, à des degrés variables et selon différentes perspectives disciplinaires, des réalités liées à la diversité, telles que : les parcours migratoires et l'expérience des minorités, la francisation, la diversité à l'école ou dans la société, les processus d'inclusion et d'exclusion, les discriminations et les droits de la personne, etc.

Ces cours visent, notamment, le développement de la compétence 13 adoptée à l'UQAM depuis une dizaine d'années et qui est libellée de la façon suivante :

s'approprier la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise, se sentir réellement concerné(e) dans ses actions pédagogiques, développer les compétences de l'éducation interculturelle.

La compétence 13 est une compétence « interculturelle et inclusive » de nature transversale que tout futur enseignant et enseignante doit développer. Elle comporte **deux grandes finalités**, qui font relativement consensus chez les formateurs universitaires au Québec (Sommet, 2014) :

- 1. prendre en compte les réalités et besoins des élèves issus de l'immigration, réfugiés ou vulnérables à l'exclusion et aux discriminations;*
- 2. développer chez tous les élèves des attitudes et comportements fondés sur des principes de coopération, d'inclusion et de non-discrimination pour mieux vivre-ensemble.*

OBJECTIFS DU CONCOURS

1. Élaborer et évaluer des projets pédagogiques portant sur un thème lié à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique et qui répondent aux deux finalités de l'éducation interculturelle et inclusive et à l'ensemble des critères du concours.
2. Récompenser les trois projets pédagogiques étudiants qui s'illustrent le mieux en matière d'éducation interculturelle et inclusive.

PRIX

Plusieurs prix sont offerts par la DSCC du MELS, l'Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité et la Faculté des Arts:

- Un premier prix de 750\$, le prix Marc-Yves Volcy
- Un second prix de 350\$
- Un 3e prix de 200\$

CONDITIONS

Être étudiant-e à l'UQAM dans l'un des cours suivants, sous la responsabilité des professeurs participants, dans un programme de formation à l'enseignement :

- tous les cours ASC (2047, 6003, 6805 et autres) (Gina Lafortune, Maryse Potvin, Violaine Levasseur)
- DDL3410 (Valérie Amireault)
- DDL6410 (Simon Collin)
- ASS2835 et le Stage III en adaptation scolaire (Mirela Moldoveanu)
- AVM4901 et AVM4951 (Mona Trudel)
- MOR504A et ESM6551 (Nancy Bouchard)

Seuls les étudiant-e-s inscrit-e-s dans l'un des cours mentionnés pourront participer à ce concours en 2014-2015, car les projets seront élaborés dans le cadre de ces cours.

Le concours prend fin le 20 mai 2015 et les prix seront décernés lors d'un événement (à confirmer). Par ailleurs, les projets seront diffusés sur les sites web de la DSCC, de l'Observatoire et du GREE.

SÉLECTION

Chaque professeur sélectionnera les cinq (5) meilleurs projets élaborés dans les cours ciblés. Ceux-ci seront ensuite soumis à un grand jury pour évaluation en mai 2015. Ce jury sera formé d'un représentant du MELS et des professeurs et chargés de cours participant au concours.

CONSIGNES AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Un projet doit comporter, présenter et justifier les éléments de base suivants.

Éléments de base du projet

1. Présenter le thème, les éléments de problématique et les objectifs généraux.
2. Préciser l'intention éducative poursuivie au regard des deux finalités de l'éducation interculturelle.
3. Préciser les retombées attendues sur les élèves et sur le «Vivre-ensemble» à l'école ou au sein de la communauté plus large.
4. Prendre en compte le milieu scolaire auquel le projet s'adresse (ex: niveau, réalités et contexte scolaire des élèves).
5. Détailler les activités et leurs liens avec le programme de formation (objectifs et contenus d'apprentissage).
6. Détailler les conditions de réalisation temporelles, matérielles et humaines ainsi que les étapes d'enseignement/apprentissage (préparation, réalisation intégration).
7. Préciser les approches pédagogiques des activités du projet (coopérative, démocratique, différenciée, etc.) ainsi que les sources d'inspiration.
8. Préciser le choix de la discipline, du matériel, des moyens utilisés et des stratégies déployées (ex. vidéo, jumelages, et autres).
9. Décrire et justifier les partenariats ou les ressources locales, humaines/communautaires utilisées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY

Chacun des dix critères ci-après est évalué au regard des deux finalités de l'éducation interculturelle de la compétence 13 de l'UQAM.

Pertinence et qualité du projet: 20%

1. Adéquation avec tous les critères du concours
2. Pertinence du thème choisi et des intentions pédagogiques

Cohérence et faisabilité: 40%

3. Faisabilité et applicabilité dans le contexte visé (degré de complexité adapté au groupe et prise en compte des réalités migratoires, culturelles ou linguistiques des élèves issus des minorités dans la classe ou l'école).
4. Cohérence, clarté des consignes des activités et qualité de l'exploitation des différentes phases (préparation, réalisation, intégration).
5. Clarté de la présentation et qualité de la langue.

Originalité, créativité et retombées: 40%

6. Originalité du projet, innovation dans les formules ou approches pédagogiques proposées en lien avec les objectifs d'apprentissages du programme.
7. Retombées positives sur les apprentissages.
8. Retombées positives sur le Vivre ensemble en classe ou à l'école (favorise l'engagement, la motivation, le climat et la coopération, répond aux intérêts des apprenants, présente un défi et des attentes élevées).
9. Ouverture sur le milieu (démarche partenariale) et retombées sur la collectivité plus large.
10. Potentiel éducatif en matière d'éducation interculturelle et inclusive.

LISTE DES PROFESSEURS PARTICIPANTS EN 2014-2015

Valérie Amireault, professeure, didactique des langues secondes. Cours ciblé: DDL3410 – Didactique du français en classe d'accueil. Étudiant-e-s du baccalauréat en français langue seconde, 1^{ère} année.

Nancy Bouchard, professeure, didactique de l'Éthique et culture religieuse. Cours ciblés: MOR504A et ESM6551. Étudiant-e-s du BES en ÉCR, 4^e année.

Simon Collin, professeure, didactique des langues secondes. Cours ciblé: DDL6410. Étudiant-e-s du baccalauréat en français langue seconde, 3^e année.

Gina Lafortune, professeure, DEFS (aspects socioculturels). Cours ciblés: ASC2047 ou ASC6003. Étudiant-e-s de différents programmes en enseignement.

Violaine Levasseur, chargée de cours, DEFS. Cours ciblés: ASC2047 et ASC6003. Étudiant-e-s de différents programmes en enseignement.

Mirela Moldoveanu, professeure, DEFS. Cours ciblés : stage III en adaptation scolaire et ASS2835 - Pédagogies différenciées. Étudiant-e-s en langue seconde 3^e année et en adaptation scolaire 4^e année.

Maryse Potvin, professeure, DEFS (aspects socioculturels). Cours ciblés: ASC2047, ASC6805, ASC6003 ou ASC7805 (maîtrise qualifiante). Étudiant-e-s de différents programmes en enseignement.

Mona Trudel, professeure, programme en enseignement des Arts. Cours ciblés: AVM4901 et AVM4951. Étudiant-e-s en enseignement des Arts.